Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAPA Travaux forestiers

Travaux forestiers

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capatravauxforestiers.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAPA Travaux forestiers permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Travaux forestiers . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

• CAPa travaux forestiers

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAPA - Travaux forestiers

Objectifs et contexte de la certification Différents enjeux ont été identifiés : La nécessité d’adapter la spécialité « forêt » du certificat d'aptitude professionnelle agricole aux évolutions du métier et du secteur des travaux forestiers. La prise en compte des enjeux liés à la sécurité au travail La mise en œuvre de démarches agroécologiques en lien avec les politiques publiques portées par le MAA et notamment le plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2). Le paysage professionnel se caractérise notamment par : Une évolution de la gestion forestière en lien avec le développement durable des forêts, Une nécessaire adaptation des forêts au changement climatique, La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts et des attentes sociétales, L’accroissement de la mobilisation du bois, Le développement des nouvelles technologies et des exigences réglementaires en matière de sécurité.

Activités visées L'ouvrier forestier réalise les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières. Il assure la plantation ainsi que l’entretien des parcelles (dépressage, débroussaillement, élagage, balivage …). Il peut être amené à réaliser l'abattage des arbres. Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d’infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public. Le bûcheron est spécialisé dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres. Il répond à des impératifs de production (délais, volume de bois coupé …) en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement. Il peut être amené à travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier. Activités visées : 1- Organisation du travail 1.1- prend connaissance de la fiche de chantier 1.2- prend les consignes et au besoin les fait expliciter 1.3- prend connaissance du programme de la journée ou de la semaine établi par le responsable 1.4- localise le chantier à partir d’indications géographiques 1.5- prend en compte, suivant les consignes de son responsable, la réglementation et, le cas échéant, les cahiers des charges s’appliquant au travail, à la sécurité, à la protection de l’environnement 1.6- s’informe sur les conditions de réalisation de l’activité et prend connaissance des risques professionnels éventuels et des mesures préventives à prendre en compte dans le Document Unique d'Evaluation des Risques 1.7- achemine le matériel ou le réceptionne, le prépare, et vérifie son état de marche 1.8- se munit des consommables et du petit matériel de réparation nécessaire

pour minimiser les interruptions de chantier 1.9- s’assure de la présence des matériels et équipement de sécurité 1.10- prend les premières dispositions en cas d’accident du travail 1.11- évalue sa production journalière et organise son travail en conséquence 2- Préparation et remise en état des chantiers 2.1- participe à la visite du chantier et prend connaissance des particularités d’accès à la parcelle et des clauses d’exploitation 2.2- effectue le balisage du chantier 2.3- réalise des travaux de nettoyage, de débroussaillement 2.4- remet en état le chantier et les abords après travaux (opérations manuelles) 3- Entretien du matériel 3.1- procède au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents matériels, équipements et produits utilisés 3.2- met en oeuvre les techniques d’affûtage 3.3- assure l’entretien courant et les petites réparations 3.4- effectue les réglages en fonction du travail à réaliser 3.5- trie et collecte les déchets issus de son activité conformément à la réglementation en vigueur dans le respect de l’environnement 4- Réalisation de travaux 4.1- mise en oeuvre de travaux sylvicoles 4.2- mise en oeuvre de travaux de bûcheronnage 4.3- participe au débardage à l'aide de câbles 4.4- conditionne le bois de chauffage 4.5- participe à la production de plaquettes forestières 4.6- participe à un chantier d’élagage en qualité « d’homme de pied » 4.7- récolte des graines d'essences forestières et conditionner les semences 4.8- réalise ou entretient des petits ouvrages et équipements forestiers 4.9- réalise ou entretient des voies de circulation en milieu naturel 4.10- réalise, pose et entretient des équipements d’accueil du public en milieu naturel 4.11- prépare met en place des dispositifs de lutte contre l’érosion, 4.12- exécute des travaux d’entretien ou de préservation des milieux naturels (travaux spécifiques de génie écologique) 4.13- exécute des travaux d’entretien aux abords d’infrastructures spécifiques 4.14- peut réaliser des opérations d'entretien d’espaces verts 5- Communication 5.1- réalise les enregistrements relatifs à son travail, au suivi des chantiers , des consommables et aux équipements sur les supports prévus à cet effet 5.2- rend compte à son responsable des activités et des observations réalisées 5.3- alerte le responsable ou le spécialiste en cas d’aléa ou d’anomalie 5.4- alerte les secours en cas d'accident 5.5- fait valider par le supérieur avant exécution les changements de programme et les décisions en cas d’incident, d’anomalie ou d’aléa 5.6 informe l’usager ou le client quant aux travaux qu’il réalise 5.7 peut participer à des réunions de chantier 5.8 peut contribuer à l’accueil et l'accompagnement dans l'entreprise ou le service de nouvelles personnes 5.9 peut proposer des améliorations pour optimiser le travail lors des chantiers 5.10 participe aux activités de la vie sociale ou professionnelle de la structure

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP38391BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l’aide de repères sociaux

• Prendre position dans une situation à caractère social et civique

• Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC02 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

• S’exprimer à travers une réalisation personnelle

• Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC03 - Interagir avec son environnement social

• Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

• S’approprier les normes et cadres de références d’un collectif

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC04 - Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture

• Réaliser des travaux d’amélioration des milieux forestiers

• Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC05 - Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel

• Réaliser des opérations d’abattage

• Réaliser des opérations de façonnage

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC06 - Effectuer des travaux liés à l’entretien courant des matériels, équipements et installations

• Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements

• Réaliser des travaux de réparations simples

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38391BC07 - Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

• S’adapter à des enjeux professionnels locaux

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

Source des activités et blocs : CAPA - Travaux forestiers — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le CAP agricole associe un référentiel professionnel, un référentiel de certification et un référentiel de formation. Le parcours par examen et le parcours par unités capitalisables disposent de documents distincts. Les modules MG, MP et le module d’initiative professionnelle décrivent la formation ; ils ne correspondent pas chacun à une épreuve écrite nationale.

Pour le parcours par examen, les règles générales E1, E2 et E3 ont été actualisées par la note DGER/SDPFE/2025-605 , applicable à la session 2026 et aux suivantes. Elle doit être lue avec les capacités professionnelles et le règlement propre à la spécialité. Les fiches d’accompagnement anciennes restent des aides pédagogiques, sans remplacer les textes récents.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

L’examen du CAPa comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l’atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification. L’examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF. Le CAPa peut aussi être obtenu par la voie des unités

capitalisables pour les candidats de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de l’agroéquipement), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle. L’examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats libres.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Référentiel du CAPa "Travaux forestiers" - Septembre 2015 (PDF, 401 Ko) — PDF, 56 pages · Source officielle .

• Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité "travaux forestiers" (PDF, 53 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .

• Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité “travaux forestiers” (PDF, 184 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .

• MP1 - Insertion du salarié dans l’entreprise (PDF, 47 Ko) - Mars 2015 — PDF, 4 pages · Source officielle .

• MP2 - Maintenance des matériels forestiers (PDF, 74 Ko) - Février 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .

• MP3 - Travaux de bûcheronnage manuel (PDF, 49 Ko) - Mars 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .

• MP4 - Travaux d'amélioration des milieux forestiers et de renouvellement des peuplements forestiers (PDF, 122 Ko) - Mars 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .

• Mémento relatif à l'épreuve ponctuelle terminale E4.1 du certificat d'aptitude professionnelle agricole "travaux forestiers" (PDF, 307 Ko) - Mai 2018 — PDF, 30 pages · Source officielle .

• Référentiel du CAPa "Travaux forestiers" en unités capitalisables - Juillet 2015 (PDF, 210 Ko) — PDF, 23 pages · Source officielle .

• Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAPA - Travaux forestiers — PDF, 57 pages · Source officielle .

Textes récents d’évaluation

• CAP agricole — Épreuves générales E1, E2, E3 — DGER/SDPFE/2025-605 — PDF, 23 pages · Source officielle .

Enseignements généraux agricoles et accompagnement

• MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale (PDF, 231 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 16 pages · Source officielle .

• MG2 : Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (PDF, 180 Ko) - Octobre 2017 — PDF, 8 pages · Source officielle .

• MG3 : Interagir avec son environnement social (PDF, 151 Ko) - Février 2015 — PDF, 8 pages · Source officielle .

• Mémento relatif à l'épreuve E1.1 (PDF, 433 Ko) - 2017 — PDF, 28 pages · Source officielle .

• Mémento relatif à l'épreuve E3 (PDF, 634 Ko) - 2017 — PDF, 17 pages · Source officielle .

• Mémento pour la mise en oeuvre du CAP agricole rénové (PDF, 1,3 Mo) — PDF, 27 pages · Source officielle .

Documents complémentaires et aides officielles

• Document d'accompagnement thématique : Utilisation de la calculatrice dans la classe de mathématiques (PDF, 32 Ko) - Octobre 2022 — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Recueil de fiches compétences au référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole "travaux forestiers" (PDF, 344 Ko) - Juin 2016 — PDF, 16 pages · Source officielle .

• Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences (PDF, 244 Ko) — PDF, 21 pages · Source officielle .

• Document complémentaire du référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole par unités capitalisables "travaux forestiers" (PDF, 861 Ko) - Octobre 2015 — PDF, 34 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAPA Travaux forestiers

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Éducation socioculturelle : Comprendre les influences sociales et culturelles ; Construire ses choix et son identité culturelle.

• Technologies de l'informatique et du multimédia : Utiliser un environnement numérique de travail ; Produire et partager des documents numériques.

• Sciences économiques, sociales et de gestion : Identifier les besoins et les revenus d'un ménage ; Faire des choix de consommation responsables.

• Biologie-écologie : Comprendre le corps humain pendant l'effort ; Adopter une hygiène de vie équilibrée.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAPA Travaux forestiers

• Page de référence — CAPA Travaux forestiers

• Page de référence — CAPA Travaux forestiers

• CAPA - Travaux forestiers — fiche RNCP

• Arrêté du 16 juillet 2019

- arrêté du 2 mai 2019
- Arrêté du 19 février 2025
- Arrêté du 10 juin 2015
- Note de service DGER/SDPFE/2016-151
- Arrêté du 24 novembre 2016
- Note de service DGER/SDPFE/2025-605
- Cadre commun du CAP agricole et textes récents

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAPA Travaux forestiers ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le parcours peut relever de l’examen ou des unités capitalisables. Lis la rubrique correspondant à la modalité préparée par ton établissement et les notes de service en vigueur.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.